



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

**ASSOCIATION A.V.S.F.
AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES**

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 17 mai 1996

Siège social : 14, avenue Berthelot
Bâtiment F Bis
69007 LYON

SIREN : 333 022 259

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

**ASSOCIATION A.V.S.F.
AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES**

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 17 mai 1996
Siège social : 14, avenue Berthelot
Bâtiment F Bis
69007 LYON
SIREN : 333 022 259

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Adhérents de l'**Association A.V.S.F.**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **A.V.S.F.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « III-ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 2 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Brice ROGIR

Bilan Actif

	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort. et dépré.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE			-	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	0
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels, etc droits et valeurs similaires	-	-	-	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	207 605	94 754	112 851	121 256
Terrains				
Constructions	119 906	20 971	98 935	100 655
Installations techniques, matériel, outillage industriels	87 699	73 783	13 916	20 601
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	366 739	16 087	350 652	360 707
Participations et Créances rattachées	306 132	-	306 132	306 132
Autres titres immobilisés	40 083	16 087	23 996	40 083
Prêts	3 000	-	3 000	2 063
Autres	17 524	-	17 524	12 429
Total I	574 344	110 842	463 503	481 963
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	23 870 640		23 870 640	28 383 527
Créances clients, usagers et comptes rattachés	22 936 863		22 936 863	27 088 517
Créances reçues par legs ou donations	-		-	84
Autres débiteurs divers	933 777		933 777	1 294 926
Valeurs mobilières de placement	4 963		4 963	4 963
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 647 683		6 647 683	12 566 696
Charges constatées d'avance	301 886		301 886	154 341
Total II	30 825 172	-	30 825 172	41 109 527
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)	756 495		756 495	388 929
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	32 156 011	110 842	32 045 170	41 980 419

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	2 673 518	2 432 175
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 673 518	2 432 175
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	269 251	269 251
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	269 251	269 251
Report à nouveau	202 007	241 343
Excédent ou déficit de l'exercice	144 524	202 007
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	3 289 299	3 144 775
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	124 869	146 816
Total II	124 869	146 816
PROVISIONS		
Provisions pour risques	418 609	264 872
Provisions pour charges	199 470	148 805
Total III	618 079	413 677
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	133 449	261 015
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 346 618	1 490 181
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	878 297	832 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	971 175	568 192
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	23 929 280	34 850 132
Total IV	27 258 820	38 002 032
Ecarts de conversion Passif (V)	754 103	273 119
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	32 045 170	41 980 419

Compte de Résultat

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	8 391	7 870
Ventes de biens et services	1 884 413	1 745 297
Ventes de biens	4 550	6 428
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 879 863	1 738 869
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	19 871 330	17 940 437
Concours publics et subventions d'exploitation	17 224 778	16 045 479
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 742 031	1 434 445
Dons manuels	1 482 882	1 161 946
Mécénats	259 150	251 430
Legs, donations et assurances-vie	-	21 068
Contributions financières reçues d'autres organismes	904 521	460 513
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	272 442	224 217
Utilisations des fonds dédiés	21 947	-
Autres produits	493 705	353 694
Total I	22 552 228	20 271 514
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	8 455 249	8 825 594
Aides financières versées par l'entité	6 736 636	5 341 573
Impôts, taxes et versements assimilés	499 195	457 073
Salaires et traitements	4 423 562	3 616 211
Charges sociales et autres charges de personnel	1 258 967	1 057 108
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 793	18 340
Dotations aux provisions	476 844	233 600
Reports en fonds dédiés	-	62 974
Autres charges	467 200	364 064
Total II	22 336 446	19 976 536
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	215 782	294 978
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	1 530	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 601	4 293
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	11 131	4 293
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 087	-
Intérêts et charges assimilées	9 698	9 032
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total IV	25 785	9 032
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 14 654	- 4 738

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	201 128	290 239
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	31 638	42 697
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	31 638	42 697
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	88 242	130 930
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	88 242	130 930
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 56 604	- 88 233
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	22 594 996	20 318 505
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	22 450 472	20 116 498
+ Report de ressources non-utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	144 524	202 007

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	213 450	235 863
TOTAL	213 450	235 863
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	213 450	235 863
TOTAL	213 450	235 863

1. PRESENTATION DE L'ENTITE

Association de solidarité internationale (Loi 1901), reconnue d'utilité publique, Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF) a pour but « d'agir pour le développement rural en appui aux agricultures paysannes dans les régions défavorisées et de contribuer à des actions de plaidoyer au Nord et au Sud en faveur de ces agricultures, par la mise en œuvre de compétences propres aux domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale ».

AVSF est née en 2004 de la fusion de 2 associations : CICDA créée en 1977 et VSF créée en 1983.

Son activité principale repose sur la mise en œuvre de plus de 60 projets de coopération dans 22 pays en développement (Afrique de l'ouest, Amérique du sud et centrale, Haïti, Madagascar, Asie du sud-est et centrale), financés par des bailleurs publics et privés, français et internationaux, en faveur de la lutte contre l'insécurité alimentaire de communautés paysannes du Sud. Ses projets sont mis en œuvre avec ou en appui à des partenaires et opérateurs locaux : organisations paysannes, ONG, collectivités locales, services publics, etc.

Son activité repose également sur la prestation de quelques services d'expertise et assistance technique court ou long terme à l'international, pour le compte d'institutions locales (ONG, collectivités locales, Ministères), internationales (CEDEAO¹, etc.) et de bailleurs français et internationaux (Agence Française de développement, etc.). Ces prestations concernent des services d'ingénierie ou évaluation de projet, et des expertises techniques spécialisées dans les domaines du développement agricole, de l'élevage, de la santé animale et la santé publique vétérinaire. A ce titre, AVSF est également reconnue entreprise sociale.

Enfin, en France, AVSF mène des actions de plaidoyer et d'éducation au développement sur la solidarité internationale et les agricultures familiales auprès et/ou avec le soutien de bailleurs publics et de collectivités locales : événements auprès du grand public, interventions en collèges, etc.

En France et dans les pays de collaboration, AVSF emploie 280 personnes.

AVSF est labellisé IDEAS et Don en confiance.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 GENERALITES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément :

1) Aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2) Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3) Et conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018.

¹ Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition :

- les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, dès lors que celles-ci ne sont pas significatives ou mesurables.
- les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire :

- immobilisations décomposables : en fonction de la durée d'utilisation prévue
- immobilisations non décomposables : en fonction de la durée de vie d'usage.

2.2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Le 29 novembre 2022, le Gouvernement de la transition malienne a publié un décret interdisant avec effet immédiat toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement français (décret N°2022/0738/PT-RM). AVSF a été contraint de stopper les activités de 5 projets qui étaient en cours de réalisation dans le pays. Cependant, grâce au soutien d'autres bailleurs de fonds, AVSF peut continuer d'opérer au Mali, et a pu reclasser la grande majorité du personnel sur les 2 projets toujours en cours à ce jour.
- Le résultat de l'exercice 2022 est un bénéfice de 145 KEUR ; le résultat d'exploitation s'établit à 216 KEUR ; le résultat financier est déficitaire de 15 KEUR, et le résultat exceptionnel est déficitaire également de 57 KEUR.
- Le volume d'activité réalisé en est en croissance de 11% par rapport à 2021 (22.6 MEUR en 2022 contre 20.3 MEUR en 2021).

2.3 PRESENTATION DES PRINCIPALES METHODES UTILISEES

2.3.1 Au siège

Les méthodes d'évaluation et de présentation des opérations du Siège, opérations qui ne peuvent être imputées directement à des missions précises, sont celles prévues par les textes en vigueur.

Dans les cas où plusieurs méthodes sont possibles, les options suivantes ont été retenues :

- Petits matériels de faible valeur

L'Association comptabilise en charges les matériels et outillages et les matériels de bureau dont la valeur unitaire TTC est inférieure à 381 EUR.

- Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue des biens :

- logiciels : linéaire 2 ans
- agencements installations divers : linéaire 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire 3 ans

- mobilier de bureau : linéaire 8 ans
- construction : linéaire 20 ans

Les frais de dépôt des marques et de protection sont comptabilisés en charges.

- Créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont évaluées au cours de clôture publié par la Banque de France.

- Comptes bancaires

Le nombre de comptes bancaires ouverts dans nos pays de coopération et en France est important, ce qui s'explique du fait que certains bailleurs (notamment l'UE) nous obligent à l'ouverture d'un compte spécifique lors de l'acceptation d'un projet pour les versements destinés au financement de ce projet. Néanmoins de plus en plus de bailleurs commencent à accepter l'utilisation de comptes bancaires communs car la comptabilité analytique permet d'isoler les dépenses par projet.

- Provisions pour risques et charges

Les risques inhérents à des opérations ayant un lien direct avec l'exercice sont provisionnés en fonction des probabilités de charges connues au moment de l'arrêté des comptes annuels.

- Provision pour congés payés

A la clôture de l'exercice, les droits acquis ainsi que les congés antérieurs à la période de référence en cours non pris font l'objet d'une évaluation au passif du bilan.

- Collecte

Dans le but de refléter une image fidèle des comptes et pour améliorer l'analyse du secteur Collecte et l'affectation aux missions, il est précisé que la méthode employée depuis de nombreuses années est le rattachement des produits concernant une opération à la date de lancement de cette opération. Ainsi, les encaissements de dons afférents aux opérations lancées au quatrième trimestre et reçus jusqu'à la fin janvier de l'année suivante sont rattachés à l'exercice précédent. En revanche, les dons spontanés non rattachés à une opération suivent la règle de comptabilisation traditionnelle et sont enregistrés en produits lors de leur encaissement.

- Départ à la retraite

Il n'y a eu aucun départ à la retraite au cours de l'exercice. Au 31/12/2022, 6 salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté et 7 salariés ont entre 10 et 20 ans d'ancienneté.

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2022 s'élève à 29 512 EUR.

- Remboursement des frais des administrateurs

Les administrateurs sont remboursés sur présentation des justificatifs sans dépasser le barème fiscal en vigueur.

- Legs

Aucun legs n'a été reçu au cours de l'exercice 2022.

- Valorisation des contributions en nature

L'association bénéficie d'appui de bénévoles pour leur expertise et l'appui qu'ils apportent par ailleurs à des tâches administratives.

Pour l'exercice 2022, les contributions bénévoles sont de 4 269 heures, valorisées à 213 KEUR.

Ces valorisations sont présentées au pied du compte de résultat.

- Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

L'information pour l'exercice sur les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'association ne peut être fournie, car elle correspondrait à une information individuelle.

Pour l'exercice 2022, la moyenne des 3 meilleures rémunérations s'élève à 59 KEUR.

- Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'année 2022 se décompose comme suit :

<i>Effectifs au siège :</i>	<i>Total (ETP)</i>	<i>Temps plein</i>	<i>Temps partiel</i>
<i>Salarié(s)</i>	29	32	5
<i>Bénévole(s)</i>			90
Total	29	32	
<i>Effectifs à l'étranger :</i>	<i>Total (ETP)</i>	<i>Temps plein</i>	<i>Temps partiel</i>
<i>Salarié(s) expatrié(s)</i>	11	11	
<i>Salarié(s) local(aux)</i>	265	265	
<i>Volontaire(s) – indiquer si agrément au titre du volontariat ?</i>	3	3	
<i>Bénévole(s)</i>			
Total	279	279	
TOTAL GENERAL	308	311	95

2.3.2 Les missions

- Dépenses

Toutes les charges relatives aux différentes missions ont été comptabilisées directement dans les charges de l'exercice. Il en est ainsi notamment de tous les achats de matériels quels que soient leur montant et leur durée de vie. En 2022, des comptes de tiers ont été utilisés pour les missions (avances sur frais, retenues d'impôts à la source, charges sociales à payer, TVA, provisions pour charges à payer, etc.).

- Subventions

Comme pour les exercices précédents, les subventions reçues pour des missions en cours de réalisation à la clôture de l'exercice ont été considérées comme devant être imputées sur les exercices suivants pour les montants dépassant les dépenses comptabilisées au cours de l'exercice.

Les subventions sont comptabilisées en créances dès la signature de la convention. Pour les missions de longue durée, la fraction affectée aux exercices suivants est enregistrée en produits constatés d'avance.

- Fonds dédiés

Ils ont été utilisés à hauteur de 22 KEUR au cours de l'année 2022 et s'élèvent à 125 KEUR à la clôture.

- Dons affectés

Les dons affectés sont isolés dans des comptes de produits spécifiques. Tous les dons affectés reçus en 2022 (71 KEUR) ont été utilisés au cours de l'exercice, y compris les 38 KEUR collectés via une lettre d'appel à dons affecté pour notre projet en Guinée Bissau.

- Dons manuels

Les dons manuels présentés au compte de résultat (1 483 KEUR) comprennent :

- les dons non affectés de personnes physiques : 1 385 KEUR
- les dons non affectés de personnes morales : 20 KEUR
- les dons affectés de personnes physiques : 73 KEUR
- les abandons de frais : 5 KEUR

- Provisions pour risques et charges

En fonction des risques inhérents à des opérations, sont constituées des provisions pour risques. Le solde au 31 décembre 2022 est constitué de :

- risque sur le projet Ethicajou au Sénégal : 112 KEUR
- risque sur un projet haïtien de recherche mené avec le Ministère de l'agriculture : 80 KEUR
- risque sur clôture mission Bolivie : 60 KEUR
- risque d'inéligibles sur projets : 58 KEUR
- risque de non-récupération de la TVA en Equateur : 27 KEUR
- autres risques : 82 KEUR

- Ecart de change et opérations en devises

Les écarts de change sont calculés sur les soldes de trésorerie, de créance et de dettes en devise. Ils sont évalués au cours de clôture publié par la Banque de France.

Au 31/12/2022, ils s'élèvent à 199 KEUR.

2.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.

Afin de répondre à l'insuffisance de fonds propres de l'association, nous disposons au 31 décembre 2022 de 120 KEUR de Billets à Ordre (auprès du Crédit Coopératif).

2.5 REGLES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Elles sont exposées à la suite du Compte d'Emploi des Ressources dans les présents comptes annuels.

2.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

3. NOTES EXPLICATIVES

- Etat des immobilisations (p.11)
- Etat des amortissements (p.12)
- Etat des provisions (p.13)
- Etat des échéances des créances et des dettes (p.14)
- Produits à recevoir (p.15)
- Charges à payer (p.16)
- Produits et charges constatés d'avance (p.17)
- Produits et charges exceptionnels (p.18)
- Etat des écarts de conversion actif et passif (p.19)
- Etat des legs en cours de réalisation (p.20)
- Tableau de variation des fonds propres (p.21)
- Tableau de suivi des fonds dédiés (p.22)
- Compte de résultat par origine et par destination (CROD) (p.23 - 24)
- Tableau de rapprochement entre les charges du Compte de Résultat et celles du CROD (p. 25)
- Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du CROD (p.25)
- Compte d'emploi des ressources (CER) (p.26)

Immobilisations

Au	31/12/2022
----	------------

CADRE A		Val.brute des immo.au début	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation	Acquis.créat.
Frais établissement, rech. et développ.	TOTAL I			
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	8 931		
Terrains		0		
Constructions sur sol propre		115 841		4 066
Constructions sur sol autrui				
Install.générales, agenc.et aménag.construct.				
Install.tech.matériel et outillage industriels				
Instal.générales, agencements aménag. divers		801		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique mobilier		107 409		6 322
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		0		
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	TOTAL III	224 051	0	10 388
Participations évaluées par mise en équival.				
Autres participations		40 083		
Autres titres immobilisés		306 132		
Prêts et autres immobilisations financières		2 063		937
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements)		12 429		5 095
Immobilisations financières	TOTAL IV	360 707	0	6 032
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	593 688	-	16 420

CADRE B		DIMINUTIONS		Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.Lég. V.O. Immo. en fin d'exe.
		Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv		
Frais établ.rech.et dév.	TOTAL I				
Aut.postes immo.incorpo.	TOTAL II		8 931	0	
Terrains				0	
Constructions sur sol propre				119 907	
Constructions sur sol autrui				0	
Instal.gén.agenc.et améng.const.				0	
Instal.tech.matér.& outil.indus.				0	
Instal.général.agenc.aménag.divers			359	442	
Matériel de transport				0	
Matér.de bureau & informat.mobil			26 474	87 257	
Emballage récupérable & divers				0	
Immobilisat.corporelles en cours				0	
Avances et acomptes				0	
Immob. corporelles	TOTAL III	0	26 833	207 605	0
Participations éval. par équiv.				0	
Autres participations				40 083	
Autres titres immobilisés				306 132	
Prêts et autres immobilisations				3 000	
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements)				17 524	
Immob. financières	TOTAL IV	0	0	366 740	0
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	-	35 764	574 345	-

Amortissements

Au	31/12/2022
----	-------------------

Cadre A : SITUAT.MOUVEMENTS EXERCICE IMMOBILISAT.AMORTISSABLES		Montant déb. d'exercice	Augmentation Dotat. Exer.	Diminutions Repris.exer	Montant fin d'exercice
Frais établis.rech.& dével.	TOTAL I		0	0	0
Aut.postes immo.incorporel.	TOTAL II	8 931	0	8 931	0
Terrains					0
Constructions:					0
sur sol propre		15 186	5 786		20 971
sur sol d'autrui					0
Instal.Général.Agenc.et Aménag.const.					0
Instal.Tech.Matérial & Outil.industriel					0
Autres immobilisations corporelles:					0
Agencement et Installation		801		359	443
Matériel de bureau & Informat.mobil		86 808	13 008	26 474	73 341
Immob.corporelles	TOTAL III	102 794	18 793	26 833	94 754
TOTAL GENERAL	(I+II+III)	111 725	18 793	35 764	94 754

Cadre B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Cadre C : PROV.AMT.DEROG	
Immobilisat.amortissables	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Frs établi.rech.	0	0	0	0	0
Immob.incorporel.	0	0	0	0	0
Terrains					
Constructions:					
sur sol propre	5 786				
sur sol d'autrui					
Inst.général.agenc.aménag.					
Inst.tech.mat & outillage					
Autres immob.corporelles:					
Agencement et Installation					
Mat.bureau & inform.mob	11 789		1 219		
Immob.corporelles	17 574	0	1 219	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	17 574	-	1 219	-	-

REPARTIES/PLUSIEURS EXERC.	Montant net début exerc.	Augmentation	Dotations	Montant net à fin exerc.
Charges à répartir /plusieurs exerc.	0	0	0	0
Primes de remboursemt des obligations	0	0	0	0

Provisions

Au	31/12/2022
----	-------------------

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota. Exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour litiges				
Prov.pour garanties données clients				
Prov.pour pertes s/marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	148 805	199 470	148 805	199 469
Prov.pr pensions & oblig.similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour grosses réparations				
Prov.pr charg.social.& fisc.s/congés				
Autres prov.pour risques et charges	264 872	277 374	123 636	418 610
Provisions pour risques et charges TOTAL II	413 677	476 844	272 441	618 080
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation		16 087		16 087
Autres immobilisations financières				
Stocks et encours				
Comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
Provisions pour dépréciation TOTAL III	0	16 087	0	16 087
TOTAL GENERAL (I + II + III)	413 677	492 931	272 441	634 167

<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>	<i>476 844</i>	<i>272 441</i>
<i>- financières</i>	<i>16 087</i>	
<i>- exceptionnelles</i>		

Etat des échéances des créances et des dettes

Au	31/12/2022
----	------------

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			0
Prêts (1) (2)	3 000	3 000	0
Autres immobilisations financières	17 524		17 524
De l'Actif Circulant			0
Clients douteux ou litigieux			0
Autres créances clients	22 936 863	11 901 544	11 035 319
Fournisseurs		0	0
Personnel et comptes rattachés	15 348	15 348	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	177	177	0
Impôts sur les bénéfices			0
Taxe sur la valeur ajoutée			0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	24 098	24 098	0
Groupe et associés (2)	100 000		100 000
Débiteurs divers France	120 609	120 609	0
Débiteurs divers Terrain	673 544	673 544	0
Charges constatées d'avance	301 886	301 886	0
TOTAL	24 193 050	13 040 207	11 152 843

- (1) Montant prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant rembours.obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convert.(1)	120 000	120 000		
Autres emprunts obligataires (1)				
Empr.et dettes auprès établissements de crédit (1) à un an maximum à l'origine à plus d'un an à l'origine				
Empr.dettes financ.divers (1)(2)	13 449	13 449		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 346 618	1 346 618		
Personnel et comptes rattachés	343 036	343 036		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	523 892	523 892		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes assimilées	11 693	11 693		
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	971 175	971 175		
Dettes représ.titres empruntés				
Produits constatés d'avance	23 929 280	12 954 080	10 975 200	
TOTAL	27 259 145	16 283 945	10 975 200	-

- (1) Empr.sous.en cours d'exercice
(1) Empr.remb. en cours d'exercice 120 000
(2) Montant des div.empr.& dettes contractés auprès assoc.pers.phys.

Détail des produits à recevoir

Au	31/12/2022
----	------------

	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
Clients Bailleurs			
ADRA	761 555	200 000	561 555
AFD (Agence Française de développement)	6 548 494	3 260 981	3 287 513
ALSTOM	24 995	24 995	0
AMC	1 107 375	521 101	586 275
ASIAN DEVELOPMENT BANK	4 272	0	4 272
BID	1 620 618	593 642	1 026 976
CESA	14 981	14 981	0
CG92	300 000	250 000	50 000
CG VAL DE MARNE	-7 865	0	-7 865
CIRAD	22 311	22 311	0
AFEID	25 900	25 900	0
REGION NORMANDIE	199 446	199 446	0
DDC	1 551 449	691 684	859 765
ENABEL	33 594	16 184	17 410
ETHIQUABLE	48 747	48 747	0
FASEP	252 000	50 400	201 600
FAO	80 998	80 998	0
FIDA	135 993	135 993	0
FONDATION DE FRANCE	10 000	0	10 000
FONDATION NICOLAS PUECH	40 000	0	40 000
FONDATION PRO VICTIMIS	52 377	52 377	0
FFEM	1 605 787	696 680	909 107
GRET	7 292	7 292	0
HELVETAS	285 578	285 578	0
HTH	100 000	80 000	20 000
IRAM	1 765 072	350 000	1 415 072
PADAER	44 287	44 287	0
PNUE	219 016	219 016	0
MEAE	289 410	289 410	0
MONACO	-728	0	-728
OIE	89 249	89 249	0
RAJA	4 000	4 000	0
RRA (Région Rhone Alpes)	337 600	337 600	0
SODAGRI	72 780	72 780	0
SAED	29 483	29 483	0
UE	3 324 853	1 720 214	1 604 639
VALRHONA	64 496	64 496	0
VETAGRO SUP	212 888	161 880	51 008
VSF Canada	1 299 033	963 696	335 337
WEFOREST	432 118	368 735	63 383
Clients Prestations	5 400	5 400	0
Autres clients	12 510	12 510	0
Ecarts de conversion	-90 502	-90 502	
Total Créances clients et comptes rattachés	22 936 863	11 901 544	11 035 319
Débiteurs divers France	120 609	120 609	0
RRR à obtenir, avoir à recevoir	0	0	
Produits à recevoir Siège	1 339	1 339	
Produits à recevoir bailleurs locaux	0	0	
Produits à recevoir collecte	119 270	119 270	
Produits à recevoir divers	0	0	
Débiteurs divers Terrain	617 162	617 162	0
Avances partenaires locaux	587 504	587 504	
Autres	29 659	29 659	
Total Débiteurs divers	737 772	737 772	0
TOTAL GENERAL	23 674 635	12 639 316	11 035 319

Détail des charges à payer

	Au	31/12/2022 A 1 an au +
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et Intérêts courus		133 449
	Total	133 449
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs		1 334 991
Fournisseurs factures non parvenues		11 627
	Total	1 346 618
Dettes fiscales et sociales		
Rémunérations dues		7 093
Dettes pro./congés à payer		133 094
Autres pers charges à payer		202 849
Sécurité Sociale		59 478
Autres Organismes Sociaux		324 129
Charges sociales /congés à payer		60 920
Autres org,sociaux à payer		79 365
Prélèvements à la source		11 693
	Total	878 622
Autres dettes		
Versements partenaires		601 152
Fonds de formations terrain		106 120
Autres charges à payer		263 903
	Total	971 175
TOTAL		3 329 864

Détail des produits constatés d'avance

Au 31/12/2022

	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
PCA GUATEMALA Sank	64 002	64 002	-
PCA PROJET 1112	238 444	122 655	115 789
PCA HAÏTI Procacao	88 547	88 547	-
PCA PAGAI	196 196	196 196	-
PCA FILYE VET	2 941	2 941	-
PCA JADEN KREYOL A	1 316 176	515 016	801 161
PCA JADEN KREYOL B	1 413 543	713 761	699 782
PCA PITAG CACAO HTG	514 949	181 430	333 519
PCA PITAG CACAO USD	172 812	60 886	111 926
PCA PITAG CAFE HTG	519 957	186 282	333 676
PCA PITAG CAFE USD	156 544	56 084	100 460
PCA VALRHONA PROCACAO 1365	113 854	64 496	49 358
PCA CD92 POST URGENCE	12 183	12 183	-
PCA ARRAS 1368	3 728	3 728	-
PCA UE VRAE 2271	439 851	439 851	-
PCA FSPI 2275	364 932	291 652	73 281
PCA RABOBANK AROMA 2276	38 313	38 313	-
PCA RABOBANK VRAE 2278	11 503	11 503	-
PCA AFD PRCC CACAOBIO ANDES	85 854	85 854	-
PCA Subvention AFD Terramaz	909 418	395 811	513 607
PCA UE URKU NAN	367 452	367 452	-
PCA EQUITE 2	2 349 861	2 000 000	349 861
PCA PATAE 3005	926 935	650 701	276 234
PCA MALI 3 Frontières	1 684 712	260 716	1 423 996
PCA MALI SDNM3	1 323 381	35 000	1 288 381
PCA MALI UE AMINATA	582 590	282 074	300 516
PCA MALI AFD SANTE 3251	702 472	15 000	687 472
PCA MALI FFEM 3252	923 830	5 000	918 830
PCA prestation Mali 3299	5 611	5 611	-
PCA CI 3301	41 710	15 000	26 710
PCA CFSI FDF VELINGARA	18 914	18 914	-
PCA AFD NIANDE	18 623	18 623	-
PCA AFD OH	764 621	550 000	214 621
PCA VSF CAD VETS	39 070	39 070	-
PCA PERSEE ENABEL	17 410	17 410	-
PCA WE FOREST DUNDI	557 748	557 748	-
PCA FAO SD3C 3522	77 428	77 428	-
PCA SENEGAL Expertises	199 387	199 387	-
PCA GUINEE B UE	1 237 360	600 000	637 360
PCA MADAGASCAR Fénériver	28 332	28 332	-
PCA PROJET 4125	133 569	133 569	-
PCA PROJET 4126	738	738	-
PCA ADRA USAID 4127	711 098	235 163	475 935
PCA 4128 UE	238 574	135 428	103 146
PCA 4129 UE	38 201	20 204	17 997
PCA MADA 4130	131 600	44 765	86 835
PCA PROJET 4131	211 571	137 254	74 318
PCA PROJET 4132	233 269	142 417	90 853
PCA PROJET 4133	67 783	28 191	39 592
PCA PROJET 4134	501 348	182 567	318 781
PCA PROJET 4135	66 246	34 194	32 051
PCA PROJET 4136	100 402	100 402	-
PCA PROJET 4301	106 777	78 418	28 360
PCA VETS 5131	143 390	24 620	118 770
PCA AGROW 5132	1 015 460	939 076	76 384
PCA ETHIQUABLE 5133	3 251	3 251	-
PCA CAMBODGE Expertises 5199	10 967	10 967	-
PCA OIE 5305	50 120	50 120	-
PCA BIG 5321	324 941	246 225	78 716
PCA MTP PHASE 2	11 361	11 361	-
PCA UE IMPACT Mongolie	81 268	81 268	-
PCA CACHEMIRE DURABLE HTH	122 299	100 000	22 299
PCA CACHEMIRE DURABLE FFEM	306 396	280 000	26 396
PCA MONGOLIE 5499	254 642	254 642	-
PCA IRAK CDCS	264 565	264 565	-
PCA Plaidoyer	146 631	146 631	-
PCA FAIR SAHEL 6308	155 977	76 891	79 086
PCA AFD OSCAR 6309	4 603	4 603	-
PCA PRIX BM	49 145	-	49 145
ECART DE CONVERSION	88 109	88 109	-
TOTAL	23 929 280	12 954 080	10 975 200

Détail des charges constatées d'avance

	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
Prestation avocats 2023 Guatemala	10 206	10 206	-
Abonnement 01/01-03/10/2023	5 751	5 751	-
Medecine du travail cotisations 2023	1 478	1 478	-
Medecine du travail cotisations 2023	2 376	2 376	-
Volontariat CERON 01+02/2023	3 340	3 340	-
Volontariat MARCONNET 01/2023	1 237	1 237	-
Accès fibre 01/2023	1 657	1 657	-
Abonnement frais tél 01/2023	212	212	-
Location matériel 01+02/2023 Nogent	1 304	1 304	-
Location matériel 1er trim 2023 Lyon	1 188	1 188	-
Location matériel 01+02/2023 Dematdoc	804	804	-
Location bureau 01-06/2023	18 553	18 553	-
Abonnement 01-15/01	120	120	-
Maintenance 1er trim 2023	798	798	-
Audit comptable 2023	12 408	12 408	-
HAVAS billets d'avion 2023	18 912	18 912	-
Prestation appui IGCO Irak	3 467	3 467	-
CCA TERRAINS	218 076	218 076	-
Total	301 886	301 886	

Détail des produits exceptionnels

Au 31/12/2022	
Sur opérations de gestion	
REGULARISATION CHARGES SOCIALES (CFE)	24 637
Autres produits exceptionnels	6 916
Produits sur exercices antérieurs	
Autres	85
Reprise s/ provision et transfert de charges	
TOTAL	31 638

Détail des charges exceptionnelles

Au 31/12/2022	
Sur opérations de Gestion	
REGULARISATION DETTE CESA	34 102
PERTE SUR OPERATIONS DIVERSES	13 679
Pertes sur exercice antérieur	
REGULARISATION CHARGES SOCIALES (UNIFORMATION)	11 342
INELIGIBLES CPP	9 549
PERTE PROJETS EQUATEUR	6 008
PERTE PROJET THE LAOS	5 736
INELIGIBLES PROJETS UE HONDURAS	4 177
Autres	3 649
Pertes/actifs cédés	
TOTAL	88 242

Etat des écarts de conversion actif et passif

Au **31/12/2022**

CADRE A - ECART DE CONVERSION SUR CREANCES	Montant comptabilisé avant écart	Evaluation au cours du 31/12/2022	Ecart de conversion Actif	Ecart de conversion Passif
Clients Bailleurs				
HELVETAS SWISS PROJET PAGAI	285 578	315 723		30 145
SUBV AFD PNUE FILYE VET	219 016	183 702	35 315	
SUBV AMC JARDIN CREOLE 1359	1 088 251	1 284 823		196 571
SUBV DDC JARDIN CREOLE 1359	1 551 449	1 688 709		137 260
PITAG CACAO BID HTG	586 205	390 725	195 480	
PITAG CACAO BID USD	153 002	150 833	2 170	
PITAG CAFE BID HTG	666 212	414 145	252 068	
PITAG CAFE BID USD	135 045	150 317		15 272
PMDN 2	80 153	90 483		10 330
Deuda CESA consolidada	14 981	27 892		12 911
Ethiquable FONMSOEAM 2433 E	28 747	28 941		194
SUBV ADRA USAID PROJET FIAVONA	761 555	747 892	13 663	
FAO	14 624	20 134		5 511
TOTAL			498 695	408 194

CADRE B - ECART DE CONVERSION SUR PCA	Montant comptabilisé avant écart	Evaluation au cours du 31/12/2022	Ecart de conversion Actif	Ecart de conversion Passif
Produits constatés d'avance				
PCA PAGAI	196 196	192 655		3 541
PCA FILYE VET	2 941	3 214	273	
PCA JADEN KREYOL A	1 316 176	1 401 697	85 521	
PCA JADEN KREYOL B	1 413 543	1 531 360	117 818	
PCA PITAG CACAO HTG	514 949	343 895		171 054
PCA PITAG CACAO USD	172 812	170 362		2 451
PCA PITAG CAFE HTG	519 957	351 530		168 427
PCA PITAG CAFE USD	156 544	168 580	12 036	
PCA RABOBANK AROMA 2276	38 313	39 717	1 404	
PCA RABOBANK VRAE 2278	11 503	11 067		436
PCA ADRA USAID 4127	711 098	751 845	40 748	
TOTAL			257 800	345 909

TOTAL GENERAL			756 495	754 103
----------------------	--	--	---------	---------

*Les créances et les dettes en monnaie étrangères ont été évaluées à la clôture de l'exercice sur la base
des cours de change au 31 décembre 2022
L'application du taux officiel au 31 décembre 2022 a été constaté en écarts de conversion ACTIF et PASSIF*

Etat des legs en cours de réalisation

Au

31/12/2022

	Date	Legs en cours de réalisation A	Mouvements de l'exercice B	Montant restant à percevoir C = A - B
Legs Néant		0	0	0
Total		-	-	-

Tableau de variation des fonds propres

Au	31/12/2022
----	-------------------

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSUMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	2 432 175			241 343				2 673 518
Fonds propres avec droit de reprise								-
Ecart de réévaluation								-
Réserves	269 251							269 251
Report à nouveau	241 343	202 007				241 343		202 007
Excédent ou déficit de l'exercice	202 007			144 524		202 007		144 524
Dotations consommables								-
Subventions d'investissement								-
Provisions réglementées								-
TOTAL	3 144 775	202 007	-	385 867	-	443 350	-	3 289 299

Tableau de variation des fonds dédiés

Au 31/12/2022

FONDS DEDIES ISSUS DE :	OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant	Dont remb.		Montant	Dont remb.
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	146 816	-	21 947	-	-	124 869	-
PROJET HAITI	23 661		83			23 578	
PROJET VIETNAM	1 158					1 158	
PROJET LAOS	59 517		15 320			44 197	
PROJET MONGOLIE	55 935					55 935	
PROJET GUATEMALA	6 544		6 544			-	
TOTAL	146 816	-	21 947	-	-	124 869	-

Compte de Résultat par Origine et par Destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 750 422	1 750 422	1 442 315	1 442 315
1.1 Cotisations sans contrepartie	8 391	8 391	7 870	7 870
1.2 Dons, legs et mécénat	1 742 031	1 742 031	1 434 445	1 434 445
- Dons manuels	1 482 882	1 482 882	1 161 946	1 161 946
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	21 068	21 068
- Mécénat	259 150	259 150	251 430	251 430
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 325 407		2 606 494	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	904 521		460 513	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 420 886		2 145 981	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	17 224 778		16 045 479	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	272 442		224 217	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	21 947	21 947	-	-
TOTAL	22 594 996	1 772 369	20 318 505	1 442 315
<i>CHARGES PAR DESTINATION</i>				
1 - MISSIONS SOCIALES	19 862 329	1 390 177	17 879 896	972 905
1.1 Réalisées en France	2 093 836		1 879 615	
- Actions réalisées par l'organisme	2 004 668		1 763 313	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	89 168		116 302	
1.2 Réalisées à l'étranger	17 768 493	1 390 177	16 000 281	972 905
- Actions réalisées par l'organisme	11 121 025	1 390 177	10 775 010	972 905
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	6 647 468		5 225 271	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	500 293	373 801	517 762	398 566
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	373 801	373 801	398 566	398 566
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	126 492		119 196	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 609 787	8 391	1 422 267	7 870
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	478 063		233 600	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-	62 974	62 974
TOTAL	22 450 472	1 772 369	20 116 498	1 442 315
EXCEDENT OU DEFICIT	144 524		202 007	

Compte de Résultat par Origine et par Destination (suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	213 450		235 863	
Bénévolat	213 450		235 863	
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	213 450		235 863	
<i>CHARGES PAR DESTINATION</i>				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	137 950		164 863	
Réalisées en France	75 600		90 700	
Réalisées à l'étranger	62 350		74 163	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	11 650		7 250	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	63 850		63 750	
TOTAL	213 450		235 863	

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (CROD)

Au 31/12/2022

	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises	-				-		-						-
Variation de stock													-
Autres achats et charges externes	464 994		7 149 440		234 775		606 039						8 455 249
Aides financières		89 168		6 647 468			-						6 736 636
Impôts, taxes et versement assimilés	2 848		347 500		-		148 848						499 195
Salaires et traitements	1 228 748		2 815 321		89 632	83 217	206 644						4 423 562
Charges sociales et autres charges de personnel	306 331		801 254		49 295	43 275	58 812						1 258 967
Dotations aux amortissements et dépréciations							17 574		1 219				18 793
Dotations aux provisions									476 844				476 844
Reports en fonds dédiés										-			-
Autres charges	1 708		865		100		464 527						467 200
Charges financières	-		6 606		-		19 179						25 785
Charges exceptionnelles	38		39		-		88 164						88 242
Participations des salariés aux résultats													-
Impôt sur les bénéfices													-
TOTAL	2 004 668	89 168	11 121 025	6 647 468	373 801	126 492	1 609 787	478 063	-	-	-	-	22 450 472

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (CROD)

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	75 600	62 350	11 650	63 850	213 450
TOTAL	75 600	62 350	11 650	63 850	213 450

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Au 31/12/2022

EMPLOIS PAR DESTINATION	31/12/2022	31/12/2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2022	31/12/2021
1 – MISSIONS SOCIALES	1 390 177	972 905	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 750 422	1 442 315
1.1 Réalisées en France	-		1.1 Cotisations sans contrepartie	8 391	7 870
- Actions réalisées par l'organisme	-		1.2 Dons, legs et mécénats	1 742 031	1 434 445
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-		- Dons manuels	1 482 882	1 161 946
1.2 Réalisées à l'étranger	1 390 177	972 905	- Legs, donations et assurances-vie	-	21 068
- Actions réalisées par l'organisme	1 390 177	972 905	- Mécénats	259 150	251 430
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	373 801	398 566			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	373 801	398 566			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 391	7 870			
TOTAL DES EMPLOIS	1 772 369	1 379 341	TOTAL DES RESSOURCES	1 750 422	1 442 315
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	62 974	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	21 947	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	- 0	
TOTAL	1 772 369	1 442 315	TOTAL	1 772 369	1 442 315

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	0	-
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
<i>EMPLOIS DE L'EXERCICE</i>			<i>RESSOURCES DE L'EXERCICE</i>		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	137 950	164 863	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	213 450	
Réalisées en France	75 600	90 700	Bénévolat	213 450	235 863
Réalisées à l'étranger	62 350	74 163	Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	11 650	7 250	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	63 850	63 750			
TOTAL	213 450	235 863	TOTAL	213 450	235 863

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	31/12/2022	31/12/2021
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	146 816	83 842
(-) Utilisation	21 947	-
(+) Report	-	62 974
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	124 869	146 816

III-ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

1- GENERALITES

➤ Missions sociales

Comme les années précédentes, les missions sociales consistent à mener des actions de plaidoyer en faveur des populations paysannes les plus défavorisées, à soutenir les acteurs locaux pour que ces populations accèdent à des revenus et à des moyens d'existence durables et à rechercher des financements publics et privés pour soutenir l'agriculture et l'élevage dans les pays du Sud.

➤ Faits significatifs relatifs à l'activité

Les opérations réalisées en 2022 dégagent un excédent de 145 KEUR. La répartition par zone géographique est stable par rapport à 2021, avec plus de 50% des activités réalisées sur la zone Afrique, 31% sur la zone Amérique et 13% sur la zone Asie.

➤ Faits significatifs relatifs à la générosité du public

Le montant des dons, legs et mécénat collectés auprès du public est en forte croissance par rapport à 2021 et s'établit à 1 742 KEUR (+21%).

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

➤ Cadre légal de référence

Le CER a été établi conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991, selon les modalités du nouveau règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

➤ Règles et méthodes comptables

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels. Les modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres ressources sont les suivantes :

- Les ressources collectées auprès du public sont affectées aux missions sociales pour lesquelles elles sont sollicitées à partir d'une comptabilité analytique
- Les frais d'appel à la générosité du public sont financés dans la limite des disponibilités du produit de ces appels.
- La totalité des ressources collectées auprès du public a été affectée aux missions sociales et à la recherche de fonds.

- Les ressources collectées par le biais des cotisations des membres de l'association servent à financer le fonctionnement de la vie associative.

3- LES RESSOURCES

3.1 PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les ressources collectées auprès du public sont les dons spontanés des particuliers et des entreprises ou les dons versés suite à nos campagnes d'appel à dons, les cotisations des membres, les legs et assurance vie ainsi que les produits du mécénat.

Ces ressources peuvent être directement affectées aux missions sociales, si c'est le souhait des donateurs, ou être affectés en fonction des besoins des projets, lorsque les donateurs ne précisent pas de souhait d'affectation.

Il en est de même pour les legs et les ressources de mécénat (259 KEUR) effectués par les entreprises.

L'identification de ces ressources est permise par une comptabilisation par nature dans les comptes généraux et par une comptabilisation analytique pour l'affectation aux différents projets et thématiques.

➤ Formes d'appel à la générosité du public

8 mailings de fidélisation ont été envoyés aux donateurs en 2022, ainsi que 10 e-mails (Habbanae ou appel à don), une lettre de consolidation et 7 emails de fin d'année.

➤ Principe d'affectation des produits financiers

Il n'y a pas d'affectation spécifique des produits financiers générés par le placement des produits de l'APG. Ils participent au Fonds de roulement de l'association.

3.2 PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

➤ Contributions financières

Les contributions financières correspondent aux subventions octroyées par des organismes non publics à but non lucratif (associations et fondations), notamment l'association Weforest (262 KEUR), la Fondation Alstom (104 KEUR) et la Fondation Rabobank (168 KEUR).

➤ Autres produits non liés à la générosité du public

Les autres produits regroupent notamment les ventes de biens et services (1 884 KEUR – dont 1 880 KEUR de prestation de service réalisées principalement au bénéfice d'organismes publics), les gains de change (465 KEUR), les produits financiers (11 KEUR) et les produits exceptionnels (32 KEUR).

3.3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Les subventions publiques reçues proviennent principalement de l'AFD (10.5 MEUR – hors prestations de service), de l'Union Européenne (2.4 MEUR), ainsi que de collectivités territoriales (1.2 MEUR) et d'institutions internationales d'autres pays (2.3 MEUR).

3.4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Les reprises sur provision concernent essentiellement un risque sur un partenaire qui s'est éteint (89 KEUR) et des provisions qui avaient été passées sur des projets pour couvrir des risques d'inéligible (34 KEUR dont 14 KEUR reversés aux bailleurs).

3.5 UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS

Le tableau de variation des fonds dédiés est présenté ci-dessous.

FONDS DEDIES ISSUS DE :	OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant	Dont remb.		Montant	Dont remb.
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	146 816	-	21 947	-	-	124 869	-
PROJET HAITI	23 661		83			23 578	
PROJET VIETNAM	1 158					1 158	
PROJET LAOS	59 517		15 320			44 197	
PROJET MONGOLIE	55 935					55 935	
PROJET GUATEMALA	6 544		6 544			-	
TOTAL	146 816	-	21 947	-	-	124 869	-

4- VENTILATION DES EMPLOIS ENTRE MISSIONS SOCIALES, FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT DANS LE CROD ET LE CER

- Missions sociales réalisées en France et à l'étranger

Les missions sociales réalisées à l'étranger comprennent le financement des activités, des charges du personnel et des frais de fonctionnement de nos structures dans les différents pays d'intervention.

- Les frais de recherche de fonds

Ils comprennent l'ensemble des frais liés à la recherche de fonds auprès des particuliers, à savoir les charges salariales, les charges de prospection, de gestion des fichiers et de toutes les charges liées aux campagnes de dons. L'ensemble de ces charges sont suivies par une comptabilité analytique dans un budget spécifique.

- Les frais de fonctionnement

Ils regroupent les charges de personnel non affectées aux projets (secrétariat et charges salariales du fonctionnement de la structure en France), les loyers à Lyon et à Nogent-sur-Marne, les charges de communication, les charges des contrats d'entretien notamment informatique, les frais d'envoi, les fournitures, les charges financières et les charges exceptionnelles.

5- PRINCIPES D'AFFECTATION DES RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC AUX EMPLOIS PAR DESTINATION DANS LE CER

Les ressources liées à la générosité du public sont réparties de la façon suivante :

➤ Aux missions sociales :

- les fonds affectés par les donateurs aux missions
- les autres fonds collectés (non affectés) en fonction des besoins des projets.

➤ Aux frais de recherche de fonds :

Les charges liées à la recherche de fonds (logiciel de gestion des dons, frais d'affranchissements, etc.) y compris les charges salariales des personnes y travaillant, sont couvertes par les ressources collectées (non affectées).

➤ Aux frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement financés par la générosité du public (8 KEUR) correspondent aux charges de la vie associative (organisation de l'assemblée générale et des conseils d'administration, réunion des correspondants, défraiement des bénévoles, etc.) financées par le produit des cotisations.

➤ Engagements à réaliser sur ressources affectées

Toute la collecte qui a été affectée en 2022 (71 KEUR) a été utilisée au cours de l'exercice. Par ailleurs, 22 KEUR de fonds dédiés collectés au cours des exercices précédents ont été consommés sur les projets cette année.

6- INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'association bénéficie du soutien de bénévoles pour leur expertise et l'appui qu'ils apportent par ailleurs à des tâches administratives.

Pour l'exercice 2022, les contributions bénévoles sont de 4 269 heures, valorisées à 213 KEUR.

7- INFORMATION COMPLEMENTAIRES

NEANT